



2023 RAPPORT ANNUEL



/ Rapport moral	<i>p. 3</i>
/ Toit à Moi en chiffres	<i>p. 5</i>
/ Toit à Moi en action	<i>p. 16</i>
/ Rapport financier	<i>p. 33</i>

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL



Denis Castin,

Co-fondateur et Délégué Général



Laurent de Ferry,

Président en exercice depuis 2020

Depuis son origine, Toit à Moi s'est donné pour mission d'aider à changer de vie des personnes en situation d'exclusion. Cette ligne directrice qui paraît si simple en quelques mots, est pourtant loin d'être un truisme. En effet, bien au-delà d'opérer un simple soutien (mettre à l'abri), nous mettons tout en œuvre pour que le parcours de chaque personne à Toit à Moi soit un véritable tremplin pour une nouvelle vie.

AMBITION MORALE

Nos axes de progrès sont identifiés depuis notre origine : axe quantitatif (aider **plus** de personnes) et axe qualitatif (aider mieux les personnes). **Améliorer chacun de ces axes est l'équation à résoudre pour intensifier notre impact.** L'activité de Toit à Moi relève du soin ("CARE") et c'est ce "prendre soin" qui nous réunit toutes et tous (personnes, entreprises...). **Optimiser ce soin doit être notre ambition quotidienne.**

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Mais améliorer l'impact de Toit à Moi n'est pas un exercice **théorique**. Nous devons composer avec les **réalités** d'une structure avec un réel degré de complexité (multi site, modèle hybride, avec des salariés et des bénévoles) qui doit gérer l'ensemble de ces ressources : ressources économiques, ressources humaines dans un environnement évolutif et difficilement prévisible. **2023 est une année charnière. Elle fut particulièrement compliquée, notamment en terme de gestion d'équipe** : pour être concret, et donner un exemple : dans l'attente de financements structurels retardés, nous avons dû reporter certains recrutements importants et structurants. Ce sous-effectif contraint a induit une pression importante au niveau des équipes, avec in fine du turn-over exceptionnellement élevé sur cet exercice.

ASSUMONS NOTRE FRAGILITÉ

Les rapports annuels des personnes morales sont souvent l'occasion de mettre en valeur les réussites de l'année. Et c'est bien légitime ! Et dans le rapport d'activité nous allons bien-sûr vous les présenter. Mais, nous ne pouvons pas nous occuper avec bienveillance de personnes fragiles si nous n'osons pas regarder nos propres fragilités. **Les difficultés internes de 2023 nous ont permis de nous questionner, d'évoluer, de continuer à innover.** Les financements attendus ont été depuis obtenus, des recrutements fonctionnels et structurants ont eu lieu pendant ces derniers mois. Nous avons appris de ces difficultés et nous en ressortons plus forts.

PRENONS DE LA HAUTEUR

« **Et si le problème du sans-abrisme n'était surtout pas qu'un problème de logement ?** » (Denis Castin)

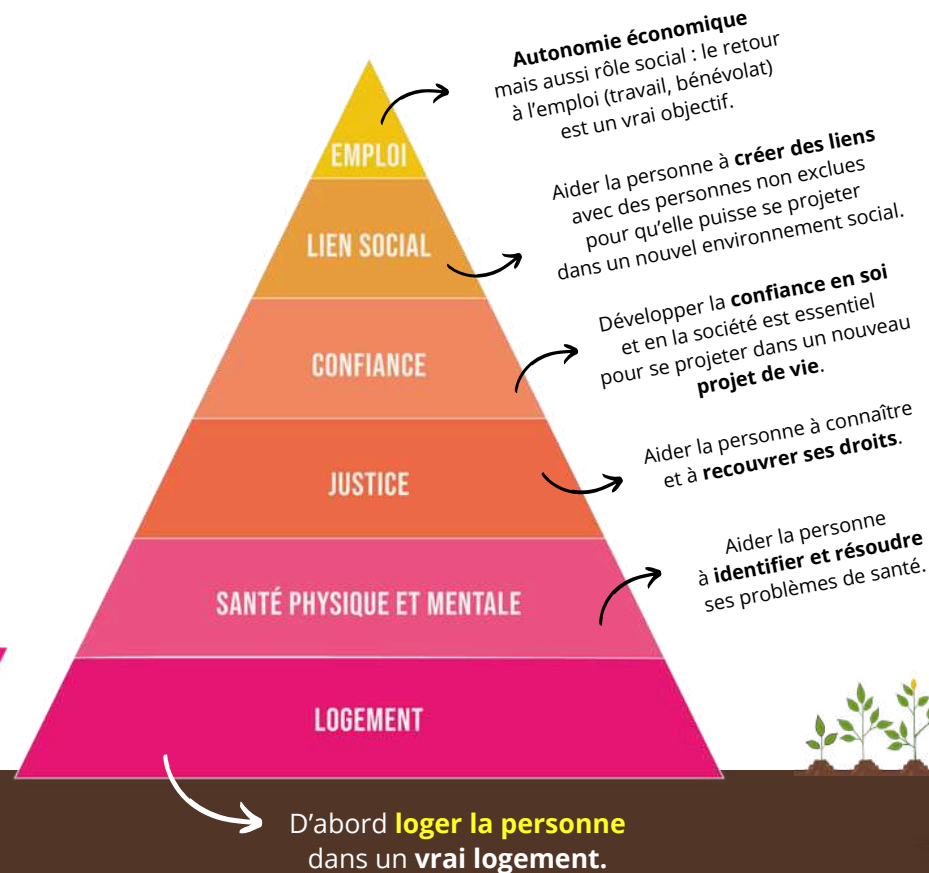
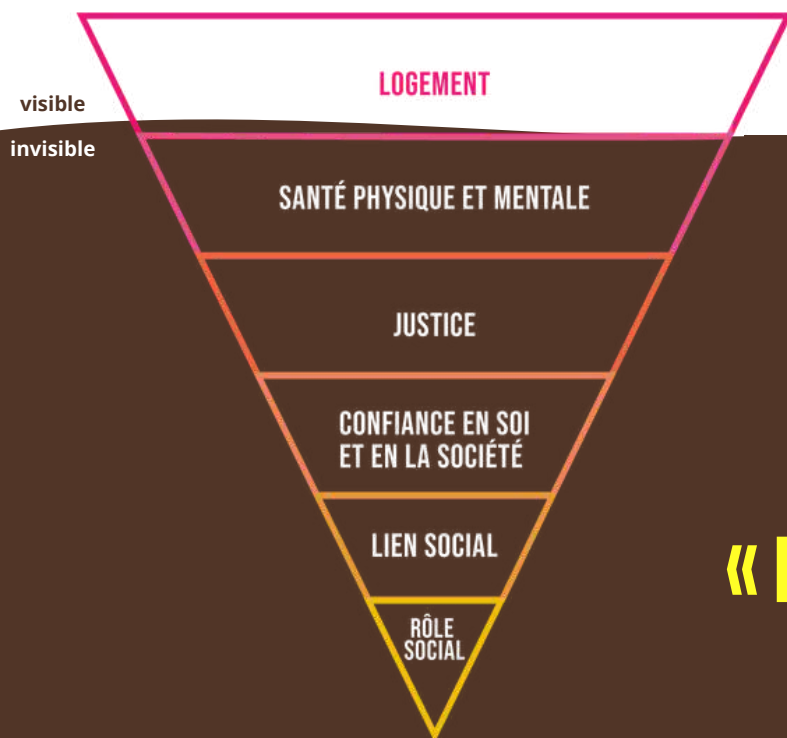
En 2023, dans une démarche d'amélioration continue, Denis a souhaité re-contextualiser notre action : pour préciser notre plaidoyer, pour peaufiner notre raison d'être.

En partant du constat que l'absence de logement n'est que la partie émergée de l'iceberg des problématiques des personnes sans-abri, il a modélisé cette **Pyramide Inversée des Besoins des Personnes Sans-Abri** (Pyramide de Castin).

« LE LOGEMENT D'ABORD TREMPLIN »

L'action de Toit à Moi est la Réponse Symétrique à cette Pyramide inversée. Le modèle de notre action s'inscrit dans la mouvance du Logement d'Abord (« Housing First ») mais va plus loin. **Nous appelons ce modèle d'action sociale de Toit à Moi le « Logement d'Abord Tremplin »** (voir ci-après).

LA PYRAMIDE INVERSÉE DES BESOINS DES PERSONNES SANS-ABRI



LA RÉPONSE DE TOIT À MOI :
« LE LOGEMENT D'ABORD TREMPLIN »



16 implantations



62 logements-tremplins



101 personnes aidées



120 mécènes et fondations



160 bénévoles



19 salarié·es



3 174 donateur·rices

TOIT À MOI EN CHIFFRES

sur l'ensemble du territoire national, au 31/12/2023

Sortez les calculettes !

LA GOUVERNANCE

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des membres. **Il se compose de 12 membres** qui représentent les différentes parties prenantes (collèges) de Toit à Moi (donateurs, bénévoles, mécènes, salariés, franchisés, personnes accompagnées, fondateurs, personnes "ressource") sur les différentes implantations (Nantes bien sûr et aussi Angers, Triel-sur-Seine, La Ferté-sous-Jouarre, Toulouse ou encore Bordeaux).

Le Conseil d'Administration gère et administre l'association conformément aux orientations stratégiques et aux décisions budgétaires votées en AG.

Les mandats des administrateurs sont d'une durée de **4 ans**, le conseil est renouvelé par moitié tous les 2 ans. Ainsi l'AG de juin 2024 sera une année d'élections, 6 postes seront à pourvoir.

Au 31/12/2023, Toit à Moi compte 491 membres.

Pour devenir membre, il faut avoir rempli un formulaire d'adhésion et payer une cotisation annuelle de 5€ (pour les donateurs, cette cotisation est comprise dans le 1er don de chaque année).

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(★ = élus en 2020)

(★ = élus en 2022)

Bureau



De gauche à droite : **Laurent de Ferry**, Président (collège parrains/marraines) ; **Christine Blanloeil**, trésorière (collège mécènes) ; **Marie-Christine Drouet**, Secrétaire (collège ressources) ; **Mathieu Larcher** et **Mohamed Nakib** (collège personnes accompagnées) ; **Bastien Raine** (collège salariés) ; **Jean-Marc Lalane** (collège mécènes) ; **Frédéric MARC** (collège parrains/marraines) ; **Cécile Perenou** et **Hélène Beaupère** (collège bénévoles) ; **Pierre Cosnet** (collège fondateurs) ; **Gaëlle Vandembroucke** (collège des franchisés).

16 IMPLANTATIONS

+1 sur l'année. L'année 2023 a été une année de stabilisation du nombre d'antennes, après une forte hausse en 2022.



Lille, Rouen, Marseille, Limoges : depuis 2020, le projet Toit à Moi s'est multiplié sous forme de « franchise sociale », ou association indépendante dans certaines régions. Zoom sur cette spécificité avec Germaine Marié, porteuse de ce projet à Rouen, bénévole à plein temps en 2023 et salariée de Toit à Moi Rouen Normandie depuis début 2024

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS D'UNE ASSOCIATION INDÉPENDANTE TOIT À MOI ?

Une association indépendante se situe à la frontière entre une antenne classique, et la création de toutes pièces de son propre projet. On développe une méthode qui a fait ses preuves, tout en l'adaptant à notre ville avec un collectif local. Il faut **trouver l'équilibre entre l'autonomie et l'indépendance** de l'entrepreneur, et la communication que requiert le réseau national. C'est une aventure passionnante, où les journées ne se ressemblent pas !

POURQUOI T'ES-TU LANCÉE DANS LA CRÉATION DE TOIT À MOI EN NORMANDIE ?

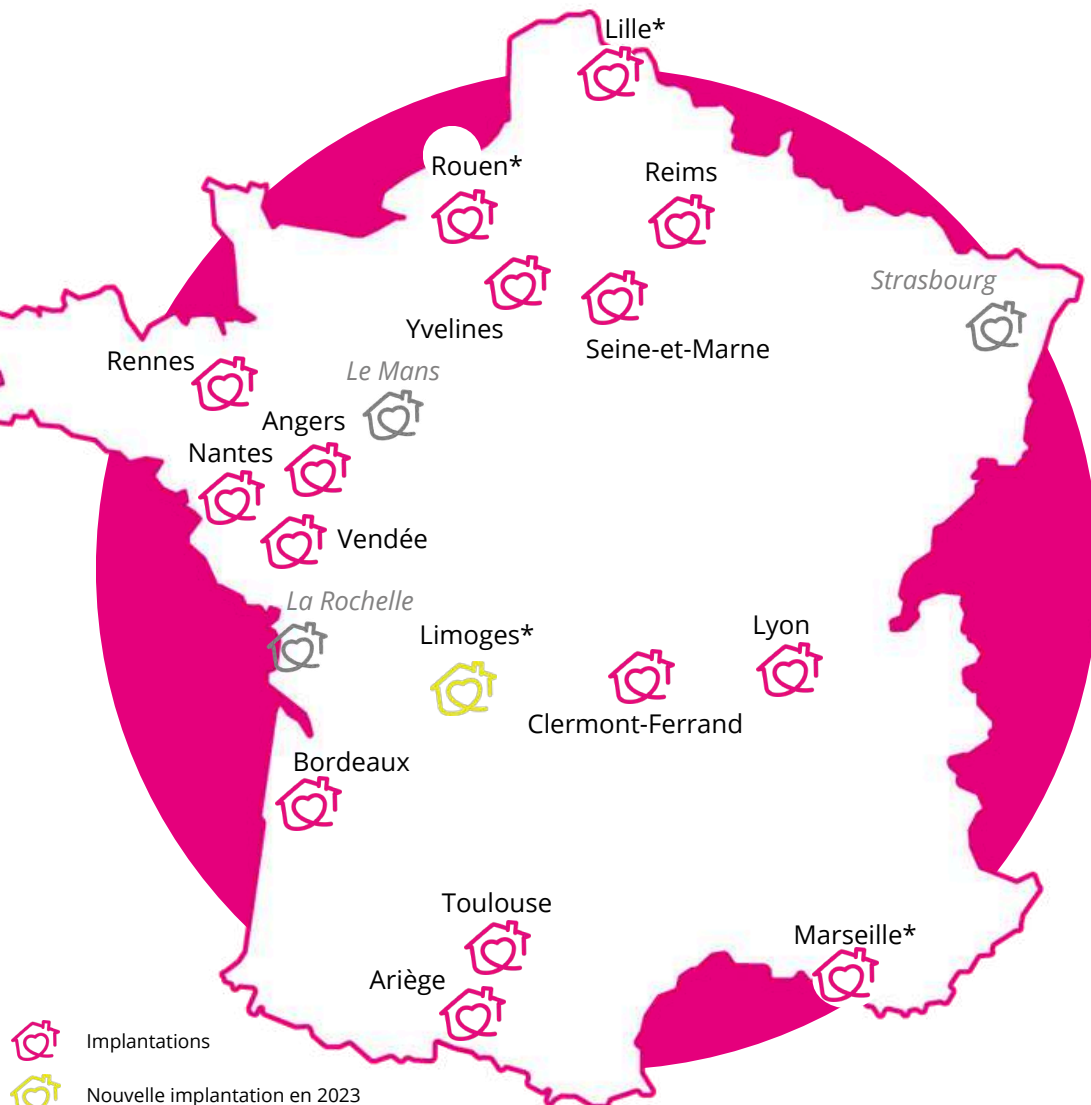
Séduite par le modèle Toit à Moi et désireuse de porter un projet entrepreneurial, j'ai décidé de me lancer dans l'aventure de la création d'une association indépendante à Rouen. Il y a quelque chose de rassurant à **porter un projet qui a déjà fait ses preuves** dans d'autres villes, avec des outils et des méthodes à appliquer. Il était très important pour moi de **rapidement constituer une équipe de bénévoles** avec qui travailler collectivement et localement.

QUELLES QUALITÉS FAUT-IL POUR PORTER CE PROJET SUR SON TERRITOIRE ?

Pour porter un projet Toit à Moi sur son territoire, **il faut être un vrai couteau suisse**. Monter un projet, un budget, rencontrer des financeurs, accompagner les premières personnes bénéficiaires, trouver des appartements, etc. Pas besoin de tout savoir au préalable, mais **il faut apprendre vite et pouvoir s'adapter** ! Il est aussi très important d'être autonome et indépendant-e, tout en sachant travailler en équipe, notamment avec les administrateur-ices qui ont un rôle prépondérant dans la définition de la stratégie de l'association, et son application au quotidien.

Germaine Marié

Coordnatrice Toit à Moi Rouen Normandie



Implantations

Nouvelle implantation en 2023

Les projets d'implantations

* Implantations sous la forme d'association indépendante

62 LOGEMENTS TREMPLINS

Dont 9 acquis en 2023



Décembre 2023 - Ce logement à Triel-sur-Seine n'est pas n'importe lequel : c'est le 60ème logement-tremplin signé par Toit à Moi depuis la naissance de l'association !



Mars 2023 - Premier logement à Rouen, dans la ville de Maromme.



Juin 2023 - Le second logement à Marseille, c'est officiel !

| POURQUOI ACHETER DES APPARTEMENTS, PLUTÔT QUE LES LOUER ?

Toit à Moi a fait ce choix depuis sa création, **c'est un choix stratégique qui nous permet d'asseoir la pérennité de notre action**. Une fois le crédit remboursé (5 à 7 ans), être propriétaire de son logement revient bien moins cher que de le louer, c'est une sécurité. Ce qui est vrai pour un particulier est vrai aussi pour l'association. Si nos ressources (dons) diminuaient fortement, les logements acquis pourraient toujours être mis à disposition de personnes sans-abri alors que les associations qui louent des appartements ne peuvent plus le faire lorsque leurs ressources et notamment les subventions publiques baissent. **Le 1er appartement acheté en 2008 a déjà aidé 9 personnes**. C'est un investissement qui vaut le coup !

| COMMENT SONT CHOISIS LES LOGEMENTS-TREMPIN ?

Lorsque nous recherchons un logement, nous nous posons cette question : est-ce que moi, j'aimerais y vivre ? Est-ce que je m'y sentirais bien ? **C'est ce qui nous guide : acheter pour les personnes accompagnées comme si c'était pour nous-mêmes**, avec des critères de confort et de salubrité bien sûr, mais aussi d'accessibilité (transports, commerces) dans un quartier vivant et diversifié. On étudie aussi les critères financiers comme le prix au m2 par rapport au marché local, les charges de copropriété, les travaux prévisibles (partie privative et parties communes) et les critères non financiers comme la performance énergétique et l'impact carbone du logement.

| LES LOGEMENTS SONT-ILS RÉNOVÉS ?

Les logements sont rafraîchis entre 2 locataires ou lorsqu'ils viennent d'être achetés et **les bénévoles "travaux" font alors un travail considérable**. Parfois, après le départ de certains bénéficiaires, il faut prévoir une rénovation complète, et il y a aussi le sujet de la performance énergétique des logements Toit à Moi (8 ont un DPE à G). Nous avons attaqué ce gros chantier à la fois pour diminuer les factures d'électricité et améliorer le bien-être des occupants et pour réduire l'empreinte carbone de l'association. Par exemple, cette année, 2 toitures ont été changées. Des mécènes se mobilisent régulièrement comme le groupe Atlantic et son fonds de dotation Chaleur Partagée qui nous permet de changer les vieux "grille-pain" pour des radiateurs performants et économiques. **La foncière solidaire Toit à Moi devrait nous permettre d'accélérer avec l'arrivée de compétences spécifiques**.

Béatrice Goubault-Moulin
Directrice des opérations



101 PERSONNES AIDÉES EN 2023 sur l'ensemble du territoire national

91 sur le réseau salarié (dont 27 mineurs),
10 adultes dans les associations indépendantes.

L'âge moyen des personnes accompagnées par Toit à Moi est de **37 ans**, avec une répartition en âge variée :

- 25 ANS	25 - 34 ANS	35 - 55 ANS	+55 ANS
12	24	34	5

LES VALISES DÉPOSÉES

En 2023, il y a eu **24 arrivées** (dont 10 mineurs) dans des logements-tremplin du réseau salarié et **5 arrivées** dans les associations indépendantes, soit **29 arrivées au total**. Parmi les 19 adultes arrivés en 2023, au moment de leur entrée dans le logement 85% étaient sans activité (15% avaient donc un emploi). Environ la moitié n'avait aucune solution d'hébergement, 1/4 était en hébergement précaire chez un tiers, et le quart restant était pris en charge temporairement (foyer, hébergement d'urgence ou centre de soin).

LES ENVOLS

Concernant les **sorties du dispositif** Toit à Moi, il y en a eu **27** (18 adultes, 9 mineurs) sur le réseau national et **1** dans les associations indépendantes, soit **28 départs**. Parmi ces 19 adultes ayant quitté le dispositif en 2023, près de la moitié a obtenu un logement autonome (principalement dans le parc social), 2 personnes sont prises en charge dans un centre de soins plus adapté à leur situation, 4 personnes sont hébergées par un tiers ou en famille. Et parce que le modèle Toit à Moi n'est parfois pas la bonne solution pour certains profils, 3 personnes ont quitté le dispositif Toit à Moi sans logement. Le temps moyen d'occupation des logements a été de 28 mois.





| Y'A-T-IL UN "PROFIL TYPE" DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR TOIT À MOI ?

Lorsque nous choisissons une nouvelle personne pour l'accueillir à Toit à Moi, **cela se fait sur la base de critères variés**. Certains sont objectifs : précarité matérielle, absence de solution de logement ; et d'autres beaucoup plus subjectifs : isolement social, rebond envisagé, capacité à vivre dans un logement autonome, envie de tisser des liens, désir d'être accompagné de façon très personnalisée...

En outre, cela va se faire sur telle antenne, avec telle équipe (salariés et bénévoles), dans tel contexte (géographique, socio-économique et personnel)...

Chaque nouvel accueil est donc une nouvelle aventure ! Il n'y a pas de profil type pour les personnes accompagnées par Toit à Moi !

Et puis, **tout le monde ou presque peut un jour dégringoler et se retrouver en situation très difficile** (*participez à notre Fresque pour mieux l'appréhender ! Voir p.31*).

| L'ACCOMPAGNEMENT SERA-T-IL SIMILAIRE POUR CHAQUE PERSONNE ?

Au fil des ans bien sûr, les expériences s'enrichissent et des situations peuvent se ressembler partiellement par tel ou tel aspect, mais il ne pourra jamais y avoir

non plus d'accompagnement-type. **Si des thématiques majeures sont récurrentes et parfois partagées** par plusieurs personnes accompagnées (addiction, lien avec la famille, situation d'exil, violence vécue...), **tout humain est unique et singulier, et les affronte à SA manière**.

Par contre, le **cadre et les procédures de l'accompagnement restent similaires** pour tous : contrats passés avec l'association, RDV très réguliers, écoute bienveillante dans une disposition de non-jugement et d'accueil de quiconque.

| CERTAINS ACCOMPAGNEMENTS SONT-ILS PLUS "SIMPLES" QUE D'AUTRES ?

L'accompagnement sera parfois plus simple pendant telle ou telle période du parcours d'une personne, chaotique ou plus linéaire, pesant ou léger... mais toutes et tous sont accompagnés avec la même empathie et la même énergie.

Certains facteurs récurrents apportent de la complexité. Notons ici **les addictions et les troubles psychologiques** plus ou moins graves, qui génèrent des difficultés à faire des projets et augmentent une forme d'inertie.

Un accompagnement simple, ce serait quoi ? Non pas un processus où il y aurait très peu à faire ensemble, mais un lien où les démarches -parfois nombreuses- à entreprendre se réalisent au fil du temps, sans se presser... mais sûrement...

Anne-Catherine Fouché

Responsable de l'Action - Antenne Seine-et-Marne



19 SALARIÉS

au 31/12/2023



68% sont des femmes

74% sont employés (non-cadres)

Âge moyen : **41** ans

Ancienneté moyenne : **3** ans

58% travaillent sur le terrain

Un petit **tiers** est en temps partiel

Le salaire moyen brut en ETP
est de **2 764 €** (*hors alternants*)

Être Responsable de l'Action, c'est être un-e « travailleur-se social-e ++ ». L'accompagnement est au cœur du métier (*voir page 10*), mais pas seulement... Faisons le point avec Dieynaba.

| C'EST QUOI, ÊTRE RESPONSABLE D'ACTION CHEZ TOIT À MOI ?

Au quotidien, il y a bien sûr l'accompagnement, mais ça va aussi plus loin. Tout une partie de mon travail est d'**assurer la coordination de l'équipe bénévole** : les bénévoles impliqués sont une denrée rare, et il faut les chouchouter, avoir du temps privilégié avec elles et eux. Il faut aussi **développer les partenariats locaux**, notamment avec les autres associations. Tous les mois j'essaye d'aller à leur rencontre pour ne pas être isolée dans mon poste, avoir un autre regard, et pourquoi pas envisager des activités communes. Enfin il y a aussi la **gestion des logements-tremplins** (travaux, syndics...), souvent en lien avec les bénévoles.

| QUELLES SONT LES QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR ÊTRE RESPONSABLE D'ACTION CHEZ TOIT À MOI ?

La **polyvalence**, l'**autonomie**, la capacité à être "couteau-suisse" ! C'est ce qui rend le poste intéressant mais aussi plein de challenges. **Il faut sans cesse se réajuster, se réinterroger, se redynamiser**. C'est un poste qui développe énormément de compétences variées : c'est comme être chef-fe de service... mais sans l'équipe !

| QU'EST-CE QUI EST LE PLUS ÉMOUVANT DANS TON TRAVAIL ?

La remise des clés à une nouvelle personne, c'est toujours un moment hyper fort. **Quand on dit à la personne qu'elle est chez elle**, qu'elle peut investir les lieux comme elle le souhaite. Mais aussi quand la personne rend les clés pour aller vers un logement autonome.

Dieynaba Sakho
Responsable de l'Action - Antenne des Yvelines



160 BÉNÉVOLES

(+19% par rapport à 2022)

sur l'ensemble du territoire national, dont 49 dans les associations indépendantes.

Soit 9 754 heures de bénévolat (6 473 heures dans les antennes salariées et 3 281 heures dans les associations indépendantes).

Coup de main pour les travaux, animation d'ateliers, aide sur les CV et entretiens d'embauche, ciné, cours de français, soirées jeu ou simple café... Les actions des bénévoles sont essentielles pour le bien-être et la reprise de confiance des personnes accompagnées : **ce n'est pas pour rien que le bénévolat fait partie des piliers de Toit à Moi !** Nous avons demandé à quelques bénévoles de nous parler de leur meilleur souvenir.



Octobre 2023 - Salariés, personnes accompagnées et bénévoles lors du regroupement à l'occasion des 15 ans de Toit à Moi à Nantes. Photo évidemment incomplète !

Mon meilleur souvenir ? Une superbe journée au Zoo de Thoiry. Partager un pique-nique, un paquet de chips. Faire découvrir les animaux aux personnes accompagnées et surtout à un enfant qui courait partout, a été enchanté, heureux. Beaucoup d'échanges entre nous, des mots réconfortants.

Ces moments de convivialité permettent également de simplement discuter sur leur situation en dehors du cadre professionnel (et de l'aide qui leur est apportée au quotidien par Dieynaba) ; et qu'ils puissent aussi échanger des conseils sur le sport, des recettes de cuisine...

Des moments importants et forts qui nous enrichissent tous.
Corinne, bénévole à Triel-sur-Seine

Mon entreprise est partenaire d'une équipe de foot et je n'ai aucune connaissance en la matière. Du coup c'est le bénéficiaire qui m'explique les enjeux ! Il y a de véritables échanges enrichissants.

Sandrine, bénévole à Limoges

Le moment fort a été l'arrivée de la première personne que nous avons accueillie dans notre premier logement. J'ai perçu cet événement comme l'aboutissement des efforts fournis pour créer l'antenne de Triel-sur-Seine et le démarrage de cette nouvelle aventure humaine.

Eric, bénévole dans les Yvelines

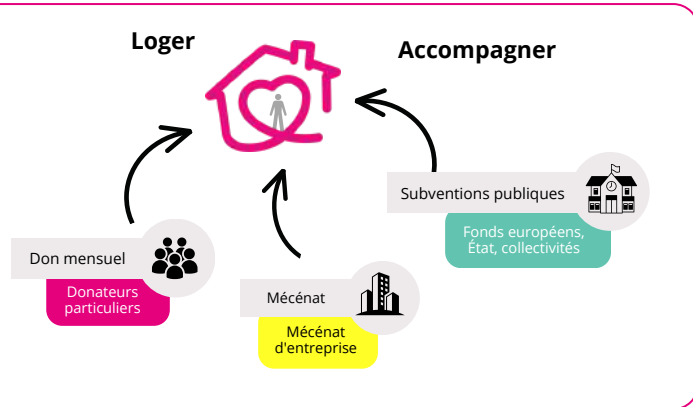
Mon meilleur souvenir ? Notre réunion bénévole où on était tous là, malgré nos agendas et la distance (nous sommes dispatchés sur une sphère de 60km de diamètre !).

Thomas, bénévole à Triel-sur-Seine

3 174 DONATEURS EN 2023

près de 70% donnent tous les mois

RAPPEL DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE TOIT À MOI



23,5€

C'est le don mensuel moyen

soit l'équivalent de 1,35€ par semaine après réduction d'impôt de 75%

Grâce aux **dons réguliers** de « parrains » et « marraines », l'association **achète des appartements**, les rénove et loge les personnes sans-abri ou en situation de grande exclusion. Une fois logée, chaque personne bénéficie d'un **accompagnement régulier et personnalisé** qui l'aide à **construire** son nouveau projet de vie. Cet accompagnement est majoritairement financé par **des entreprises mécènes** et des **fondations**, mais aussi par le grand public. Toit à Moi est également soutenue par des **subventions** et autres **concours publics**.



Février 2023 - Mouloud devient officiellement donateur Toit à Moi. Arrivé en 2017, il a pris son envol dans un logement social 4 ans plus tard. Toit à Moi a continué de l'accompagner pendant quelque temps pour l'aider à gérer les galères du quotidien. Originaire d'Algérie et fier d'être kabyle, il a obtenu son titre de séjour l'année dernière. Aujourd'hui, il travaille comme tailleur de pierres, a son propre salaire, et est fier de devenir parrain de Toit à Moi avec un don mensuel.

Caroline | 2 avis
★★★★★
Mille bravos à Toit à moi ! Toujours très émouvant de voir que ma petite participation mensuelle ajoutée à toutes les autres et au travail formidable de tous les bénévoles permet d'aider de façon concrète des personnes ayant eu des parcours de vie compliqués ! Encore merci de montrer que les mots entraides et solidarités ont (encore) du sens !

Gaëlle | 9 avis
★★★★★
Cette association est unique ! Je suis marraine depuis quelques années et très heureuse de participer ainsi au remboursement des crédits permettant l'achat d'appartements. Chez Toit à Moi, les membres de l'association ont tout compris. Pour aller mieux et sortir de la rue, un toit au dessus de la tête n'est pas suffisant. C'est la première étape bien sûr, mais il faut aussi du temps, du repos et de la bienveillance pour retrouver des projets. Toit à Moi c'est tout cela. Contribuez vous aussi !

Yann | 3 avis
★★★★★
J'ai découvert par hasard le projet de Toit à Moi que j'ai trouvé intelligent, et surtout efficace par l'accompagnement dans la durée des personnes qui bénéficient des logements. Je sais que ce que je donne chaque mois est très bien employé. Et en plus, j'ai fait la connaissance de gens sympas en participant à la rénovation d'un logement. Merci à vous !

Palmira | 4 avis
★★★★★
Depuis des années je soutiens cette magnifique association. D'abord donner un toit aux personnes en difficulté et ensuite les accompagner pour se reconstruire. Notre humanité résonne avec cette association. Merci à vous

Merci pour vos nombreux avis Google ! ❤️

120 ENTREPRISES ET FONDATIONS PARTENAIRES en 2023

PARTENAIRE PRINCIPAL

★★★★★



Avec le soutien des Activités Sociales

AG2R LA MONDIALE

Partenaires stratégiques

★★★★★



Grands Partenaires

★★★★



Partenaires

★★★



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Grands mécènes ★★



Mécènes ★





Quand je suis sorti de la rue, je ne croyais plus en rien. Aujourd'hui, après trois ans chez Toit à Moi, j'ai retrouvé le moral, la motivation, l'envie de faire des projets... J'ai un boulot, je suis mieux dans ma peau... et toujours vivant !

Je m'appelle Grégory, j'ai 44 ans. Il y a dix ans, je suis rentré en France après onze ans aux Etats-Unis et j'ai sombré à cause de l'alcool. Je me suis retrouvé à la rue. **J'ai réalisé que ça pouvait arriver à n'importe qui...** J'ai passé plusieurs mois dehors, une première fois en 2018 puis à nouveau en 2020, planqué dans des forêts nantaises à faire du feu pour survivre. En mars 2020, la veille du confinement, j'ai emménagé dans un appart Toit à Moi. Je ne connaissais pas l'asso, on m'a trouvé une place et donné les clés d'un logement. Je ne croyais plus en rien. J'ai failli tout lâcher plusieurs fois. Il faut du temps pour que les choses se remettent en place. La santé, le travail, le moral, la motivation...

Petit à petit, j'ai repris confiance. On a travaillé sur mes problèmes d'addictions, sur mon estime de moi, sur mon projet professionnel. Pendant trois ans, j'ai été entouré, accompagné par les travailleuses sociales Anne-Laure, Juliette, Maud, et par les bénévoles de l'association. On a partagé des repas, des sorties, des séjours... plein de beaux moments et de rigolade.

Pour moi, Toit à Moi ça a marché. Je viens de rendre les clés de mon logement, le 30 mai 2023. J'emménage dans un nouvel appartement à mon nom. J'ai réussi à arrêter l'alcool : pas touché une goutte de whisky depuis quatre mois. Je ne pensais pas y arriver. Le travail me fait du bien. Je suis en contrat d'insertion dans un service espaces verts, bientôt en stage puis objectif d'embauche. Ça me motive. Après trois ans de RSA... Et j'ai trouvé l'amour, aussi !

Maintenant, ça va beaucoup mieux. Je suis heureux d'être passé par l'asso, et prêt à en partir. Ça va me manquer, c'est sûr, mais je suis confiant. Je suis débarrassé de mes idées noires et de mes démons. J'ai le projet de repartir en vacances aux Etats-Unis, retourner voir ma famille que je n'ai pas vue depuis douze ans.

Le logement que j'ai occupé pendant trois ans va être attribué à quelqu'un d'autre. **Au prochain occupant, je dis : Courage... et bienvenue ! Il y a beaucoup d'amour dans ce logement.** Je te souhaite d'en sortir, comme moi. D'entrer dans cet appart, te relever, et t'en sortir...



GRÉGORY, OCTOBRE 2023

A group of people, including men and women, are gathered around a long wooden table in a kitchen, actively preparing food. They are wearing aprons and are focused on their tasks. The kitchen has white tiled walls and stainless steel equipment. In the foreground, there are bowls of ingredients, a cutting board, and a knife. The overall atmosphere is collaborative and busy.

TOIT À MOI EN ACTION



Je m'appelle Jennifer, j'ai 28 ans. Je vis en Seine-et-Marne. J'ai eu une enfance compliquée, subi beaucoup de conflits et de violences dans ma famille. Un jour, je me suis inscrite dans une association qui aidait les jeunes en difficulté et en décrochage. On m'a réorientée vers le dispositif Toit à Moi, qui existait à côté de chez moi.

En juillet 2020, je suis entrée dans un logement Toit à Moi : on m'a donné les clés d'un appartement-tremplin, où j'allais être logée et accompagnée, pour m'aider à rebondir. **Et après, tout s'est enchaîné.** Deux mois après, en septembre, j'ai commencé un CAP Petite Enfance, que j'ai obtenu en juillet de l'année suivante, mention Très Bien. **Travailler avec des enfants, c'est mon projet professionnel depuis toute petite.** Grâce à Anne-Catherine, qui m'accompagne au quotidien chez Toit à Moi, j'ai trouvé des stages et des contrats dans différentes structures, et aujourd'hui j'ai démarré un CDI en crèche associative à Paris.

En trois ans chez Toit à Moi, je sens que j'ai évolué. J'ai adopté un petit chat. J'ai commencé une thérapie psy. J'ai fait du coaching solidaire. Je ne suis pas encore complètement apaisée et épanouie, mon passé refait surface régulièrement, mais peu à peu je me sens moins touchée. **Toit à Moi m'a aidée à m'ouvrir un peu plus aux autres,** à commencer un travail sur moi. J'ai fait des rencontres, aussi, grâce aux bénévoles. On a fait beaucoup d'activités : des sorties à Paris plusieurs fois, un jeu de piste au musée du Louvre, des sorties à la mer... À Toit à Moi, j'ai créé beaucoup de liens. Moi qui suis timide, réservée, ici je me sens à l'aise, en confiance. Certains bénévoles sont devenus de vrais amis. **Ce sont des rencontres auxquelles on ne s'attend pas.**

Aujourd'hui, j'ai un CDI, et je viens de trouver un appartement à moi, qui se libère à deux pas d'ici, dans la même ville. **J'ai officiellement quitté le tremplin Toit à Moi en tant que personne accompagnée, pour emménager dans mon appartement en octobre.** Je suis super contente, je n'arrive toujours pas à réaliser. C'est une grande étape !

Bien sûr, il y a beaucoup d'appréhensions et de joies mélangées : c'est un peu le fouillis dans ma tête, il y aura beaucoup de choses à célébrer en même temps, des cartons, des changements...

Mais c'est ça, la vie. La vie comme tout le monde !

Je vais rester dans la famille Toit à Moi, bien sûr : je deviens bénévole de l'association. Une nouvelle étape !



JENNIFER, NOVEMBRE 2023

ZOOM SUR LES ANTENNES / NORD & ILE-DE-FRANCE

ROUEN *Association indépendante*

Année de création : **2023**
2 logements
4 personnes aidées (depuis la création)
15 bénévoles



YVELINES

Année de création : **2022**
3 logements
5 personnes accompagnées dont un enfant
13 bénévoles



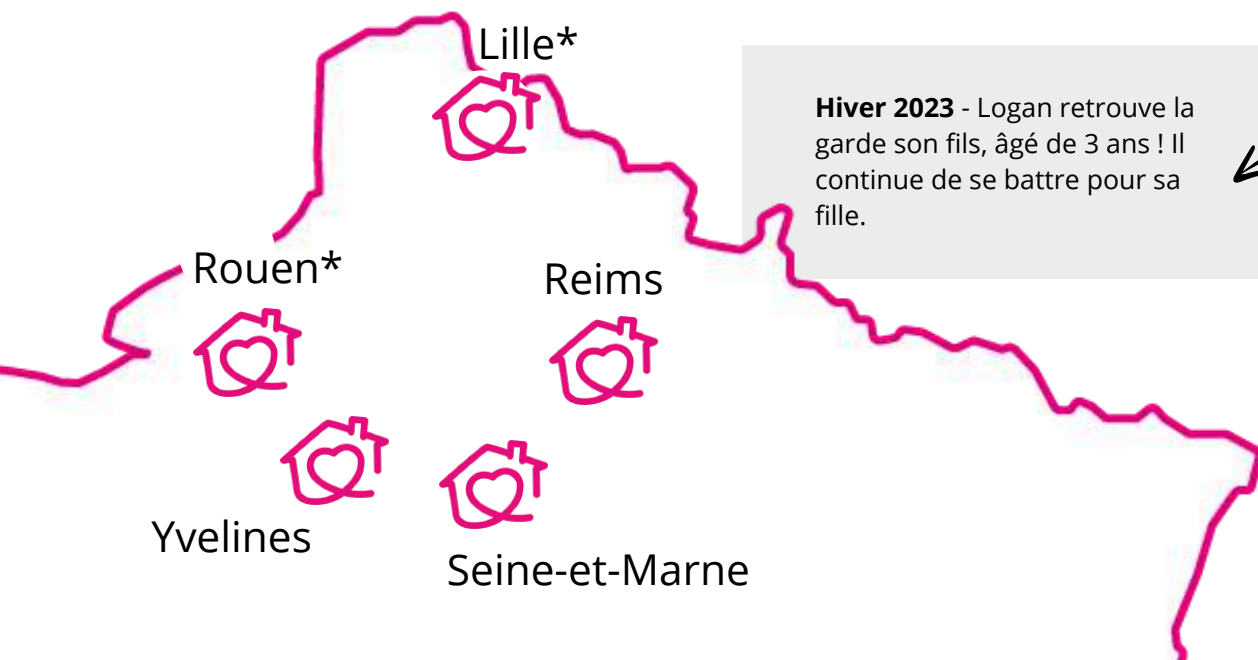
REIMS

Année de création : **2023**
3 logements
4 personnes aidées (depuis la création)
1 bénévole



LILLE *Association indépendante*

Année de création : **2020**
3 logements
5 personnes aidées (depuis la création)
11 bénévoles



Hiver 2023 - Logan retrouve la garde son fils, âgé de 3 ans ! Il continue de se battre pour sa fille.

SEINE-ET-MARNE

Année de création : **2014**
7 logements
22 personnes aidées (depuis la création)
10 bénévoles



ZOOM SUR LES ANTENNES / GRAND OUEST

NANTES

Année de création : **2007**
11 logements
53 personnes aidées (depuis la création)
23 bénévoles



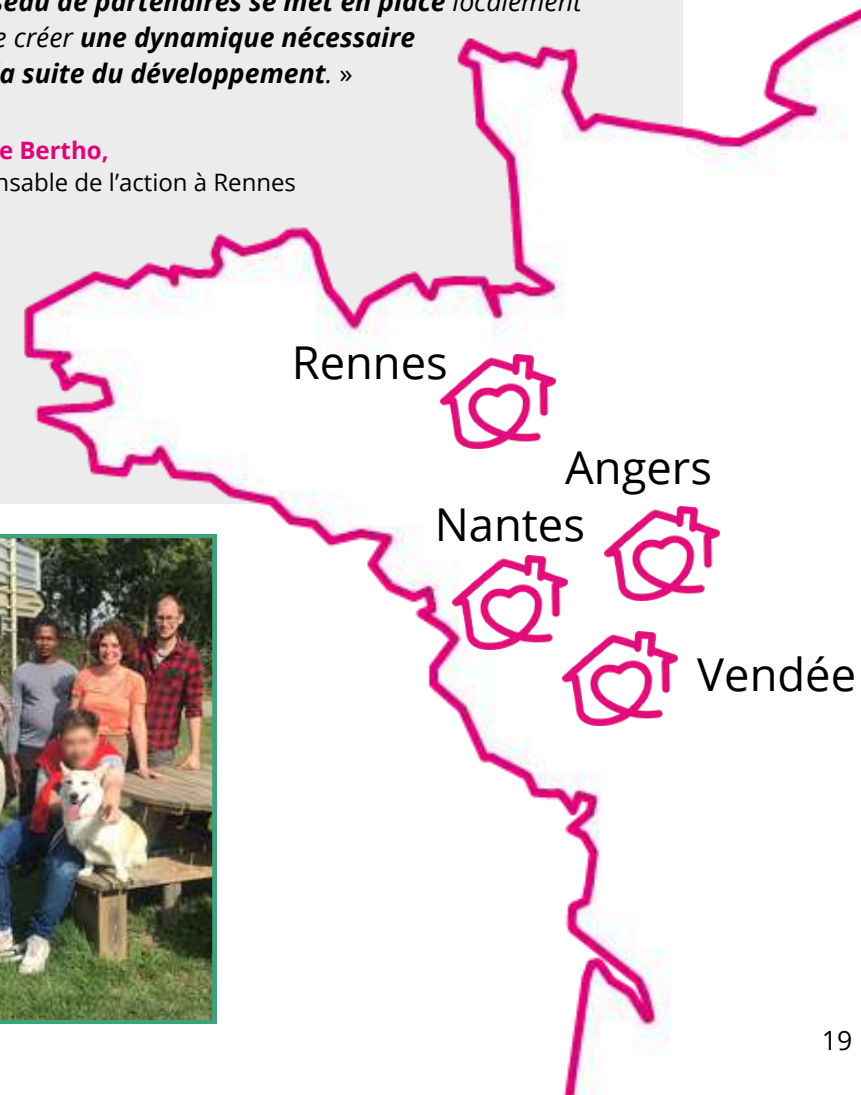
RENNES

Année de création : **2022**
1 logement
1 personne aidée (depuis la création)
2 bénévoles



« L'antenne rennaise se développe progressivement cette année 2023. **L'acquisition du tout premier logement au 1er semestre a permis l'accueil d'une personne accompagnée en juillet.** Par ailleurs, nos deux premières bénévoles, Kelly et Pascale, ont pris leur rôle à cœur en proposant des sorties ludiques et dépayssantes. Rennes métropole comptant près de 7000 associations, **un réseau de partenaires se met en place** localement afin de créer **une dynamique nécessaire pour la suite du développement.** »

Juliette Bertho,
Responsable de l'action à Rennes



ANGERS

Année de création : **2017**
5 logements
16 personnes aidées (depuis la création)
9 bénévoles



VENDEE

Année de création : **2021**
6 logements
11 personnes aidées (depuis la création)
6 bénévoles



ZOOM SUR LES ANTENNE / SUD OUEST

LIMOGES *Association indépendante*

Année de création : **2023**

2 logements

2 personnes aidées (depuis la création)

3 bénévoles



BORDEAUX

Année de création : **2019**

4 logements

4 personnes aidées (depuis la création)

12 bénévoles



Limoges*



Bordeaux



Toulouse



Ariège



TOULOUSE

Année de création : **2015**

5 logements

12 personnes aidées (depuis la création)

18 bénévoles



ARIÈGE

Année de création : **2022**

3 logements

7 personnes aidées (depuis la création)

11 bénévoles



Toit à Moi by Hestia, c'est l'histoire d'une rencontre entre deux associations avec un projet commun. Engagée depuis plus de 60 ans en Haute-Vienne auprès des migrants, des sans-abris et des personnes ayant des difficultés de logement, **l'association Hestia porte depuis janvier 2023 le projet Toit à Moi à Limoges** sous la forme d'une association indépendante. Une première sous cette forme !



Lyon



Clermont-Ferrand

Marseille*



LYON

Année de création : **2020**

4 logements

9 personnes aidées
(depuis la création)

7 bénévoles



MARSEILLE

Association indépendante

Année de création : **2022**

2 logements

2 personnes aidées (depuis la création)

15 bénévoles



CLERMONT-FERRAND

Année de création : **2022**

2 logements

8 personnes aidées (depuis la création)

5 bénévoles en 2023



Septembre 2023 - À Marseille, les bénévoles investissent le second logement fraîchement acquis dans les Bouches-du-Rhône. Sans oublier l'aide de Marcel, première personne accompagnée de l'antenne. Bientôt, cet appartement accueillera Pierre et sa chienne.



RETOUR SUR LES MOMENTS CLÉS DE 2023



FÉVRIER

TOIT À MOI DÉBARQUE À LIMOGES

Notre 16ème implantation voit le jour à Limoges. Sa particularité : elle est le fruit de la **rencontre entre Toit à Moi et l'association Hestia** (voir page 18).

Deux appartements-tremplins permettent déjà à deux bénéficiaires de se reconstruire.

COURIR POUR TOIT 2023

Pour sa 3ème édition, le challenge sportif connecté et solidaire "Courir pour Toit" a été un succès. Du 15 au 31 mars 2023, **1916 coureurs et coureuses**, grand public ou entreprises, ont parcouru collectivement **289 610 km** à pied, en vélo, en fauteuil roulant...

Au total, ce sont **115 000€ qui ont pu être collectés** grâce à ce temps fort grandement apprécié par les participant·es.

MARS



MAI

VOYAGE EN NORMANDIE

8 personnes accompagnées des antennes de l'Ouest (Nantes, Vendée, Angers) ont préparé leur valise et leur guide touristique pour un séjour en Normandie. A l'origine, ce voyage était prévu pour réaliser le rêve de Jean-Yves, accompagné à La-Roche-Sur-Yon, qui rêvait de voir les plages du débarquement. Malheureusement, il est décédé de mort naturelle dans son logement en début d'année. Bravo et merci à Manon, Lucie, Tifenn et Marine, 4 étudiantes hyper-dynamiques à l'origine de ce projet et qui ont réussi à auto-financer ce voyage à 100% grâce à plusieurs opérations de collecte. **Des beaux souvenirs pour chacun, et une belle pensée pour Jean-Yves qui les a accompagné tout au long de ce "road-trip"**.

RETOUR SUR LES MOMENTS CLÉS DE 2023



JUIN

THE ARCH : ON A PRIS L'AIR DU LARGE

Une petite délégation Toit à Moi a embarqué à bord de l'Euribia dans le cadre de THE ARCH, l'événement embarqué pour la transition écologique et sociale...

Pendant quatre jours, Toit à Moi a essayé de **surprendre, interpeller, animer, toucher au cœur et embarquer de nouveaux donateurs et mécènes** dans le projet de l'association.



OCTOBRE

« 15 ANS D'INDIGNATIONS ET D'ACTIONS »

En 2008, nous achetions notre premier appartement et accompagnions Elisabeth, la première à bénéficier d'un logement-tremplin. Que de chemin parcouru depuis !

Alors en octobre, nous avons voulu **marquer le coup autour d'une soirée à Nantes**. Concerts, impros et autres festivités étaient au rendez-vous pour réunir collaborateurs, donateurs, bénévoles et curieux autour de la cause du sans-abrisme.

TOIT À MOI LANCE SA FRESQUE

Les premières pierres de ce projet avaient été posées lors du regroupement des salariés de Toit à Moi en 2022... Et 1 an plus tard, nous avons sorti officiellement notre « Fresque des personnes sans-abri » !
(Quèsaquo ? Réponse page 31)

NOVEMBRE



IN VIVO | DANS LES PREMIERS JOURS D'UN « ACCOMPAGNEMENT TYPE »

« Poser ses valises », d'accord, mais après ? Zoom sur les premiers instants, lorsque s'ouvre la porte d'un logement-tremplin.

■ L'ENTRÉE DANS LE LOGEMENT : SE SENTIR « COMME CHEZ SOI ».

L'une des spécificités de Toit à Moi, c'est d'**offrir aux personnes qu'elle accompagne une « bulle »** où tout est mis en œuvre pour qu'en entrant dans le logement, elles s'y sentent bien, accueillies, attendues.

Avec l'aide des bénévoles, le logement est préparé avant toute arrivée. Le frigo est rempli et des produits d'entretien sont achetés et rangés dans les placards ; la literie est également prête. La personne peut se poser, souffler, dormir sans devoir sortir immédiatement de son logement pour faire des courses. **C'est un temps d'acclimatation, un « sas de décompression »**. Inutile de préciser que le ménage est fait : accueillir dans un logement propre, c'est respecter la personne accueillie. Une fiche avec des numéros utiles et d'urgence est affichée : même si la capacité d'autonomie est une condition à toute admission, elle permet de pouvoir se rassurer durant cette étape de transition.



LE « PETIT PLUS » TOIT À MOI

Le saviez-vous ? Une petite enveloppe de 200€ est offerte à chaque personne qui entre dans le logement pour lui permettre d'acheter des objets de décoration afin de s'approprier son logement. Se rendre dans un magasin et acheter un tapis, un miroir, un cadre, un meuble à soi... des achats plaisirs comme rarement auparavant. « J'ai accompagné Charlène à Ikea. Elle avait l'impression de vivre un rêve, de pouvoir choisir un tapis, un meuble pour son fils, meuble qu'elle a monté toute seule » raconte Dieynaba Sakho, responsable de l'antenne de Triel-sur-Seine. Des objets à soi et pour soi, que la personne pourra emporter avec elle à son départ.

Juillet 2023 - À Rouen, Germaine et son équipe de bénévoles préparent le premier logement normand. © Nicolas Bram - Département de la Seine Maritime



En Seine-et-Marne, Logan entre dans son logement et signe sa convention d'occupation auprès d'Anne-Catherine. « *Je vais signer et ça va être chez moi ! J'ai vécu pendant 1 an dans un garage sans eau ni électricité, et là je suis dans un 37m². Ma nouvelle maison. Je suis... trop content !* » Logan est la 15ème personne à occuper un logement-tremplin Toit à Moi à La Ferté-sous-Jouarre.

■ L'INSTANT PAPERASSE...

Une fois fait le tour du logement, place à la « paperasse » ! **Plusieurs documents administratifs sont à signer** afin de régulariser l'arrivée, notamment le contrat d'accompagnement et la convention d'occupation du logement.

C'est l'occasion de revenir sur les conditions qui lient Toit à Moi à la personne accompagnée, la charte des valeurs, le règlement intérieur. Après un moment passé à la rue ou dans une routine précaire, **retrouver un cadre sécurisant** est souvent réconfortant, et permet d'encadrer les règles de l'accompagnement.

■ ...PUIS PLACE À LA FÊTE !

Que faisons-nous lorsque nous emménageons dans un nouveau logement ? Une crémaillère pardi ! Dans les 15 jours qui suivent l'installation, **une petite fête est organisée pour marquer la nouvelle arrivée**. Elle permet de réunir les bénévoles, les autres personnes accompagnées de l'antenne, et de marquer le coup tout en faisant connaissance. Ce sont ces normalités, ces temps forts qui peuvent nous paraître anodins mais qui **ancrent les personnes dans leur nouvelle vie** autour de rituels qu'ils et elles n'ont parfois jamais connus.



Février 2023 - Crémaillère à Lille pour Florence et Fabrice, entourés de l'équipe accompagnante et des bénévoles.



Depuis 2023, chaque personne qui quitte le dispositif Toit à Moi se voit remettre un mug au message symbolique : « *Des hauts, des bas, et re des hauts !* », dessiné par l'illustratrice Mathou, marraine d'honneur à Angers. C'est le cas de Grégory, ici à Nantes. Comme un rappelle que dans la vie, on peut toujours rebondir.

IN VIVO | ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

Démarrer un nouveau chapitre, c'est d'abord faire le bilan de ce qu'il y a à reconstruire.

■ L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, PAS À PAS

Dans les premiers échanges entre le responsable d'action et la personne accompagnée se tissent **les premiers liens de confiance**. Pour pouvoir l'aider au mieux, il est important que la personne puisse librement parler de ses problématiques les plus bloquantes, ses besoins, ce sur quoi elle n'a pas prise et ce sur quoi au contraire elle sait être autonome. Un **livret d'accompagnement personnalisé** est alors construit conjointement, il permet d'élaborer un bilan personnalisé complet durant lequel chaque thème de la vie est abordé. La personne rencontre-t-elle des difficultés pour la gestion de son budget ? Ses tâches administratives ? La fréquentation des lieux publics ? A-t-elle des problématiques autour de l'alimentation, la santé ? A-t-elle vécu des violences ? De qui se constitue son entourage, et a-t-elle des difficultés à nouer des liens ? etc. Pour chaque thème, il lui est demandé si elle est en besoin de soutien, urgent, ou non. Suite à ce bilan, une liste de priorités est définie avec des propositions d'actions concrètes, individuelles ou collectives. Tout cela peut prendre du temps, la confiance doit se nouer et les problématiques se dénouer. Cela tombe bien : chez Toit à Moi on laisse le temps au temps. **En moyenne, la durée d'accompagnement est de 28 mois.**

Chaque personne accompagnée s'engage alors à respecter les rendez-vous fixés avec le Responsable d'Action, et dans la mesure du possible à participer aux ateliers collectifs proposés. Cela fait partie des contreparties de l'accompagnement : un contrat d'engagement actif et volontaire pour s'en sortir.



Mai 2023 - Derniers échanges entre Juliette et Grégory, qui s'apprête à entrer dans un logement autonome après 3 ans chez Toit à Moi à Nantes. (voir son témoignage page 2)

LE « PETIT PLUS » TOIT À MOI

Le saviez-vous ? Un responsable d'action accompagne en moyenne 5 personnes sur son antenne. Ce ratio est assez rare dans le milieu du travail social. Cela lui permet de prendre le temps d'avoir une approche particulièrement personnalisée avec chacune d'entre elles.

IN VIVO | CRÉER DU LIEN, MAIS PAS QUE

Où l'on apprend que jouer aux cartes, ce n'est pas seulement jouer aux cartes.

Au cœur de la plupart des problématiques ayant amené à la rue : l'isolement, la perte de lien social, la fuite d'un entourage familial, conjugal ou social toxique. **Prendre confiance en l'autre, valoriser ses compétences** au sein d'un groupe, nouer des amitiés devient une priorité au même titre que se loger et être en bonne santé. C'est ici l'une des missions du responsable d'action, mais aussi et surtout de **l'équipe bénévole qui anime l'antenne** et propose des ateliers collectifs ou des moments conviviaux individuels.

■ ATELIERS COLLECTIFS

Organiser une soirée jeux de société, c'est la perspective de passer un bon moment convivial, mais pas seulement. C'est aussi l'occasion de **diminuer la barrière de la langue** en apprenant le français tout en jouant, de se découvrir des compétences insoupçonnées ou non valorisées (qui ne s'est jamais enorgueilli d'avoir atteint le meilleur score ?). Préparer un atelier cuisine, c'est l'assurance de partager un bon repas, mais pas que : c'est aussi **(ré)apprendre à manger équilibré, ou inviter à faire découvrir les spécialités de son pays...** et se découvrir excellent cordon-bleu. A Triel-sur-Seine, Dieynaba raconte : « *Salim n'avait jamais cuisiné de sa vie, mais des bénévoles lui ont demandé de leur faire goûter des plats afghans. Désormais il cuisine beaucoup, se renseigne sur YouTube, envoie des photos de ses plats à sa mère. Dans un centre d'hébergement cela n'aurait jamais été possible.* » Et qui sait si l'atelier taille de pierre organisé en Ariège ne va pas susciter des vocations ?

Les anniversaires, Noël et autres temps forts annuels sont organisés et fêtés tous les ans ; parfois pour la première fois pour certaines personnes. Une petite **cagnotte individuelle**

EN 2023 :



Décembre 2023 - Fête de Noël dans les locaux de Nantes. Des cadeaux ont été offerts aux 10 personnes accompagnées de l'antenne grâce à un mécène.



Juin 2023 - Sortie au Louvre pour les antennes de Rouen, Triel-sur-Seine et La Ferté-sous-Jouarre, suivie d'un escape game.



Octobre 2023 - Fête d'anniversaire pour Johann à Lille.



Juillet 2023 - Atelier perles et mosaïques à Angers.



Mai 2023 - Après l'effort, le réconfort : à Marseille, Marcel et les bénévoles ont participé au nettoyage des îles du Frioul avec l'association "1 jour 1 déchet".



Octobre 2023 - Randonnée en tête-à-tête avec la nature en Ariège.



Août 2023 - Séjour inter-antennes (Nantes, Angers, Vendée) avec 10 personnes accompagnées au Puy-du-Fou.



Janvier 2023 - Distribution de cadeaux pour Noël et nouvel an avec bénévoles et personnes accompagnées à Lyon.



Septembre 2023 - On profite des derniers rayons de soleil en Vendée !



Mai 2023 - Initiation à la taille de pierre pour Piotr en Ariège.

est prévue annuellement par Toit à Moi pour permettre à l'équipe d'offrir un cadeau, quand ce ne sont pas les mécènes qui se mobilisent ! Ces moments de convivialité appuient un **retour à une forme de normalité sociétale** et le sentiment de faire partie d'un groupe.

■ SORTIES COLLECTIVES

Les personnes accompagnées peuvent **participer activement à un projet culturel ou à l'organisation d'une sortie collective**. En 2023, certaines ont découvert le Puy du fou, Tréport, le Musée du Louvre, Disneyland, les plages du débarquement en Normandie.

Prendre des vacances, voyager, s'octroyer du temps libre... Pour beaucoup, c'était encore impensé il y a peu !

Ces sorties s'organisent souvent inter-antennes, permettant ainsi de rencontrer les bénévoles et personnes accompagnées des implantations voisines. Ainsi, la sortie au musée du Louvre a réuni Rouen, Triel-sur-Seine et la Seine-et-Marne. La Normandie a vu débarquer les antennes de l'Ouest : la Vendée, Nantes et Angers.

■ SORTIES INDIVIDUELLES

De par leur histoire ou leur personnalité, tous et toutes ne sont pas à l'aise avec le groupe, les sorties collectives. Phobie sociale, timidité, ou juste appétence pour les temps en tête-à-tête, **les bénévoles s'adaptent en proposant des temps individuels** pour sortir du quotidien : boire un café, assister à un match de foot, partir en bord de mer, manger des huîtres pour la première fois à Cancale, faire une balade en chien de traîneaux, etc.

■ S'INVESTIR DANS L'ASSOCIATION

Les personnes accompagnées sont invitées, dans la mesure du possible, à s'investir dans la vie de l'association. Par exemple en participant à l'organisation des sorties, ou encore en allant chercher les colis de la Banque Alimentaire pour en assurer la distribution.



FOCUS | COMPAGNONS À 4 PATTES BIENVENUS !

Mais aussi à plumes ou à écailles, pas de jaloux !

■ Toit à Moi est l'un des rares dispositifs à accueillir aussi les animaux de compagnie dans ses logements. En effet, il arrive fréquemment que des personnes sans-abri doivent faire le choix entre abandonner leur animal pour se loger en hébergement d'urgence, ou rester à la rue. Une vie de personne sans-abri est souvent faite de multiples ruptures : alors évitons celle-ci !

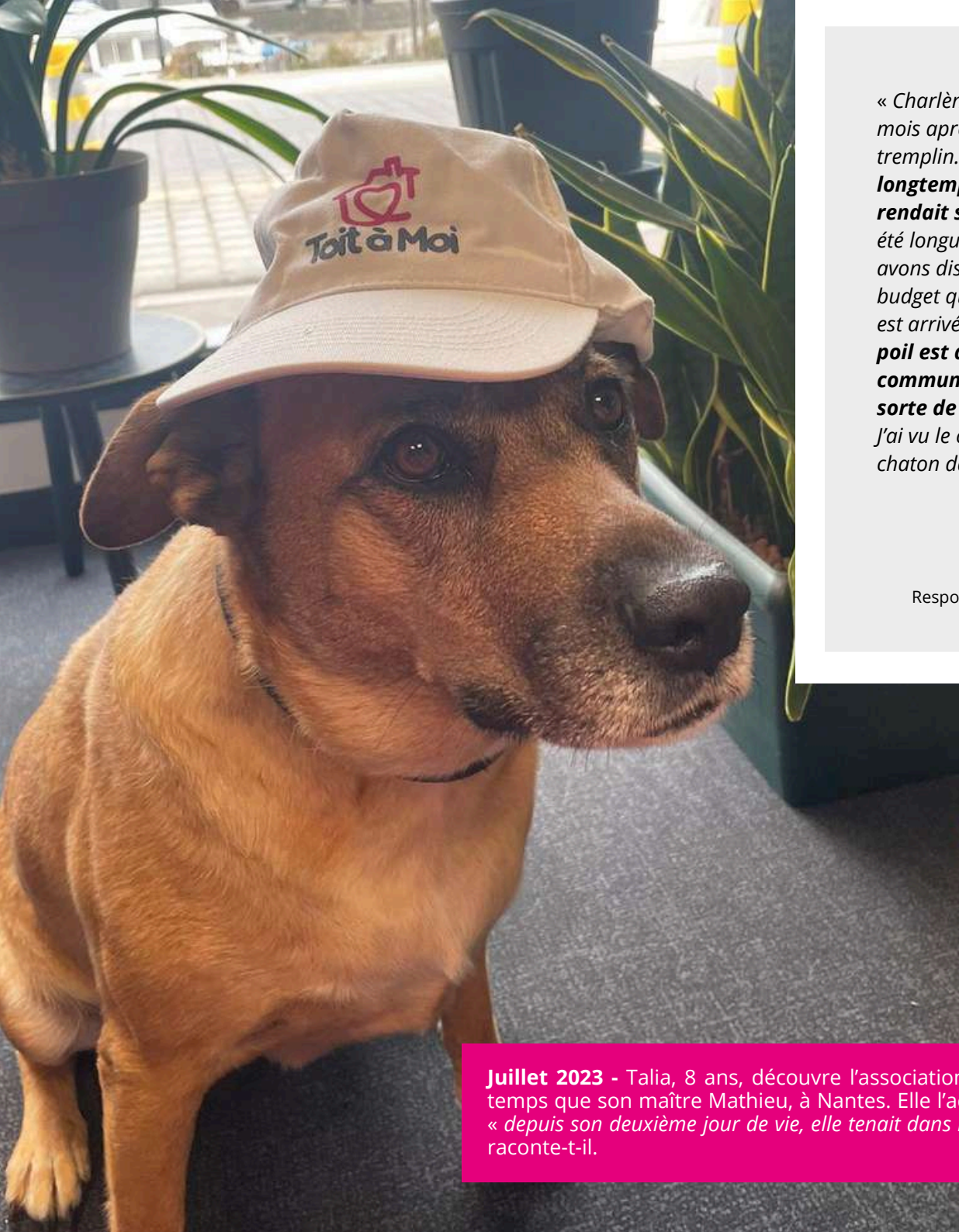
Nous avons conscience de l'importance fondamentale que leurs animaux ont pour eux : complicité, affection, stabilité, responsabilité... Plutôt qu'un frein à la réinsertion, ils peuvent être un levier pour avoir envie de s'en sortir.

« **Le lien qui unit les personnes sans-abri avec leur animal est très fort.** Beaucoup, lorsqu'elles font la manche avec leur animal, achètent d'abord de la nourriture pour lui quitte à se priver. C'était le cas de Pierre. Lorsqu'il est entré dans son logement Toit à Moi à Marseille, **il était soulagé de ne pas avoir à se séparer de sa chienne, Crapule, qui est pour lui un soutien très important au quotidien.** Il se sépare rarement d'elle sauf quand il en est obligé (chez le médecin par exemple), et ses activités dépendent de la possibilité ou non de faire garder sa chienne. Il vient même au local avec elle ! »

Charlène,
Responsable de l'accompagnement social
Toit à Moi Marseille Bouches-du-Rhône



Romane a vécu des épreuves très difficiles lorsqu'elle vivait à la rue. La présence de sa chienne a été d'un réel soutien. Aujourd'hui dans un logement autonome, leur complicité est toujours aussi forte.



« Charlène a adopté un chaton quelques mois après son arrivée dans son logement-tremplin. **Elle en rêvait depuis longtemps, mais l'absence de logement rendait son rêve impossible.** Le projet a été longuement préparé avec elle, nous avons discuté des responsabilités, du budget qu'un animal représentait, puis Uria est arrivée dans sa famille. **Cette boule de poil est devenue une "passion commune" entre elle et son fils, une sorte de médiateur.** J'ai vu le changement suite à l'arrivée du chaton dans leur vie. »

Dieynaba Sakho

Responsable de l'Action - Antenne des Yvelines



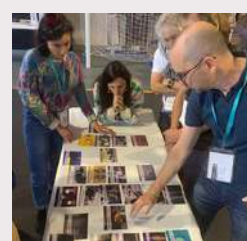
Juillet 2023 - Talia, 8 ans, découvre l'association en même temps que son maître Mathieu, à Nantes. Elle l'accompagne « depuis son deuxième jour de vie, elle tenait dans ma main ! » raconte-t-il.



Lille - Portrait de famille : Fabrice et Florence dans leur logement-tremplin, sans oublier Blacko !

NOUVEAUTÉ 2023 | LA FRESQUE DES SANS-ABRI

personnes



■ PÉDAGOGIQUE, COLLABORATIVE, UN JEU POUR APPRENDRE ET COMPRENDRE

La « Fresque des personnes sans-abri » est un **outil de sensibilisation, de questionnement et d'action** sur la question de la grande précarité, de la vie à la rue, des complexités pour en sortir, et des **pistes de solution pour agir collectivement**.

Sous la forme de la désormais célèbre "Fresque du climat", ce jeu/atelier permet de **prendre de la hauteur** sur la cause et de voir la problématique dans sa globalité. Car la situation des personnes sans-abri ne dépend pas que d'un seul facteur. Elle est le fruit d'un ensemble de complexités, d'injustices, de traumatismes parfois. **La Fresque fait prendre conscience que cela peut arriver à tout le monde.**

C'est l'occasion de comprendre que loger seulement ne suffit pas. Pour aider une personne à se relever, il faut agir avec elle sur toutes les problématiques qu'elle rencontre (santé, addiction, travail...). Bien souvent, la problématique du logement n'est que la "partie émergée" de l'iceberg !

Cette Fresque a été **élaborée par l'équipe des salariés et bénévoles de l'association**, et avec le **soutien d'anciennes personnes sans-abri**. Elle s'appuie sur des chiffres-clés et sources officielles.

Suite à son lancement, elle a été **organisée dans plusieurs villes** (Nantes, Île-de-France, Lille...) auprès du grand public ou au sein d'entreprises afin de sensibiliser les collaborateurs. Elle continuera de faire le tour de France en 2024.



Je m'appelle Soufiana, j'ai 30 ans. Je viens de Guinée. J'étais médecin : j'ai travaillé dans des hôpitaux, et aussi aux côtés d'équipes humanitaires pendant l'épidémie Ebola en 2015. Je me suis ensuite spécialisé en gynécologie obstétrique, j'ai dû pratiquer au moins 1 000 accouchements, des centaines de césariennes... Un problème personnel grave m'a poussé à quitter la Guinée. J'avais 25 ans.

Je suis arrivé en France en novembre 2018, après un parcours migratoire rempli d'épreuves. Depuis, je cherche à m'intégrer. J'ai essayé de comprendre comment se passe l'intégration en tant que médecin étranger. Avant de pouvoir exercer, il faut que je sois régularisé. **Je mène une longue bataille administrative.** En attendant, je travaille pour rester en lien avec les gens : j'ai fait des stages dans des centres hospitaliers, des petits boulots (garde de nuit, aide à domicile...), je suis bénévole à la Protection civile et dans des associations d'entraide et d'action sociale (Les Petits Frères des Pauvres)...

Pendant cinq ans, je n'avais pas de logement. J'ai dormi à droite, à gauche, chez des amis, dans des logements partagés mis à disposition par l'OFPRA pendant ma procédure de demande d'asile... En juin 2023, l'assistante sociale qui me suivait m'a parlé du dispositif tremplin Toit à Moi Limoges. Depuis octobre, je suis logé et accompagné par Toit à Moi et Hestia. Je me sens bien dans ce logement : c'est chez moi !

Aujourd'hui, ça va. J'ai trouvé un emploi salarié dans une association locale d'insertion. Je prépare un concours pour obtenir une équivalence de mon diplôme en septembre 2024 et pouvoir exercer comme médecin gynécologue. Je suis toujours bénévole auprès des Petits Frères des Pauvres : je passe du temps avec des personnes âgées, à leur domicile.

Cet accompagnement avec Hestia et Toit à Moi a beaucoup changé ma vie. **Ça me permet d'avoir un endroit à moi, où me poser, où travailler sur mon projet.** Je suis tranquille : ça m'enlève une charge, des préoccupations. Je vois Carole-Anne, la travailleuse sociale qui me suit, une à deux fois par semaine.

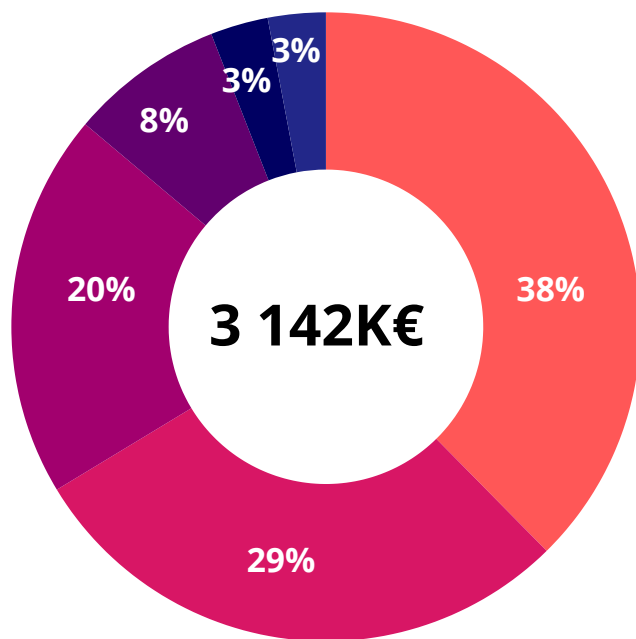
J'aimerais devenir bénévole ensuite pour Toit à Moi, une fois que je n'aurai plus besoin du tremplin. Pour que d'autres puissent en bénéficier !





Atelier 3)
COMMENT MESURER L'IMPACT DE TAM?
→ les effets sur la société
→ les bénéfices pour les PA
→ le nb de PA
→ légitimité dans notre expertise
→ ré

RAPPORT FINANCIER



3 142K€

Exercice 2023



*nets de fonds dédiés

AUTRES FONDS PRIVÉS - Il s'agit des dons des Fondations, fonds de dotation et autres organismes de droit privé sans but lucratif obtenus principalement dans le cadre d'appels à projet. La forte augmentation de 2023 provient notamment de la signature d'une nouvelle convention avec AG2R La Mondiale - AGIRC ARRCO qui nous soutient jusqu'en 2025 avec un effet rétroactif sur 2022. Contributions financières notifiées sur l'exercice net des reports et utilisations sur exercices futurs.

DONS DES PARTICULIERS - En 2023, pour la 1ère fois, Toit à Moi a été bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie d'une personne qui soutenait déjà l'action de l'association de son vivant (62 K€). En neutralisant les dons exceptionnels (500 K€ perçus en 2022, 162 K€ perçus en 2023), la collecte auprès du grand public diminue légèrement de 6% dans un contexte économique tendu (inflation). Le don de temps de la part des bénévoles n'est pas inclus dans ce chiffre comptable, il représente une ressource de près de 75 000 €.

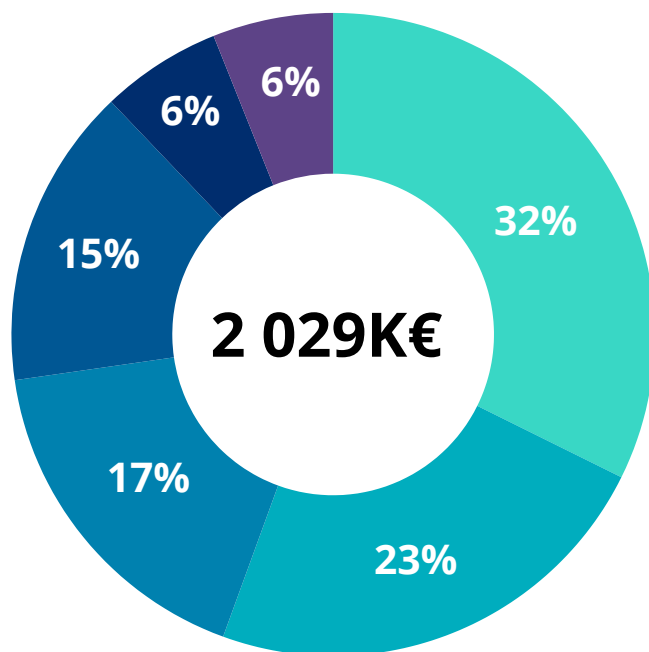
MÉCÉNAT D'ENTREPRISES - À noter, ces ressources ne tiennent pas compte des prestations en nature, du mécénat de compétences ou des dons en nature comme la mise à disposition de locaux, soit 188 K€ supplémentaires, en forte progression du fait de l'intégration d'une salariée du groupe BNP Paribas en mécénat de compétences pour 2 années. Mécénats constatés sur l'exercice net des reports et utilisations sur exercices futurs.

LOYERS - L'augmentation s'explique par celle du nombre de logements mis en service. En parallèle, l'association accorde une aide au logement complémentaire aux aides de droit commun (APL, ALS, ...) aux personnes n'ayant pas ou très peu de revenus. Cette aide constitue une charge de 74 K€ pour 2023, elle est ajustée lors du renouvellement de la convention d'occupation précaire en fonction de l'évolution de la situation de chacun.

AUTRES PRODUITS - En 2023, Toit à Moi a profité de la hausse des taux pour placer sa trésorerie, les produits financiers s'élèvent à près de 52 K€. Cette rubrique comprend également 11 K€ de redevance liée à la franchise sociale. Conformément au contrat de franchise, cette somme correspond à 10% des fonds collectés en 2023 par l'association Toit à Moi Nord de France et est affectée à la réalisation de la mission d'intérêt général et d'utilité sociale de l'ensemble du réseau Toit à Moi (outils, coordination, soutien aux associations locales en amorçage ou en difficulté...). Enfin, les cotisations des membres de Toit à Moi (5€ par membre) progressent de 48% (2450 €).

SUBVENTIONS - Les ressources provenant des collectivités territoriales ont fortement augmenté suite à la création du poste "Responsable fonds publics et européens". Subventions notifiées sur l'exercice net des reports et utilisations sur exercices futurs.

	2023	2022	Var.	% var.
Autres fonds privés nets de fonds dédiés	1 202 593 €	643 372 €	559 220€	87%
Dons	902 815 €	1 285 570 €	-382 755 €	-30%
Mécénat d'entreprises nets de fonds dédiés	616 582 €	734 020 €	-117 438 €	-16%
Cessions d'immobilisations	0 €	189 000 €	-189 000 €	-100%
Loyers	248 247€	186 384 €	61 864 €	33%
Autres produits	87 386 €	22 905 €	64 481 €	282%
Subventions nettes de fonds dédiés	84 855 €	24 981€	59 874 €	240%
TOTAL	3 142 477 €	3 086 231 €	56 246 €	2%



Exercice 2023

Action sociale LOGEMENT
Action sociale ACCOMPAGNEMENT
Frais de fonctionnement
Frais de recherche de fonds
Frais liés au développement
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes

ACCUEILLIR ET LOGER - Avec 9 acquisitions en 2023, l'association est désormais propriétaire de 62 logements "tremplins" mis à disposition des personnes accompagnées (+17%). L'augmentation du parc demande davantage de temps et génère plus de charges de copropriété, travaux d'entretien, taxes foncières, assurances, dotations aux amortissements, aides financières en complément des APL. Pour autant, les dépenses liées au logement restent contenues par rapport à 2022 car il y a eu moins d'acquisitions (donc moins de frais d'acte) et pas de cession (donc pas de charge exceptionnelle due à la valeur nette comptable).

ACCOMPAGNER POUR AIDER À CHANGER DE VIE - Au-delà du logement, aider chacun à changer de vie durablement nécessite un accompagnement soutenu, global et personnalisé dont le coût en frais de personnel est de 349 K€. Le nombre de personnes bénéficiant du dispositif Toit à Moi sur l'ensemble du territoire continue d'augmenter de façon significative (+19%), 101 personnes dont 27 enfants vivant avec leur parent) et cela génère une charge supplémentaire au niveau des fonctions support (responsable du pôle accompagnement social sur une année pleine contre 6 mois en 2022). Les différentes aides financières (pour se nourrir, payer un timbre fiscal, une facture d'électricité, ...) représentent une charge de 33 K€ et 29 K€ de dettes des personnes accompagnées ont été provisionnées fin 2023.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT - Ce poste regroupe la totalité des frais occasionnés en support aux missions sociales, frais indispensables au bon fonctionnement de l'association (loyers des locaux associatifs des antennes, prestataire paie, comptable, 50% des frais de communication ...). L'augmentation est due aux charges locatives du siège (comptabilisées pour 2022 et 2023) et de l'antenne nantaise (2023) ainsi qu'une augmentation des charges de personnel.

LA COLLECTE - Ce poste regroupe 50% des frais de communication (salaires et prestations), les coûts de traitement et d'administration des dons (plateformes de collecte et de paiement, frais bancaires, développements informatiques spécifiques, CRM), ainsi que les salaires et frais des collaborateurs en charge de la collecte (responsable mécénat, responsable fonds publics et européens, chargés des relations donateurs)

LE DÉVELOPPEMENT - Ce poste comprend les frais des déplacements ayant pour objectif de développer l'impact de Toit à Moi (implantations existantes et nouvelles antennes) ainsi que les frais de personnel liés à cette mission. L'augmentation provient des recrutements 2023 notamment pour Rennes, Reims, Lyon.

VERSEMENTS À D'AUTRES ORGANISMES - Il s'agit des reversements aux franchises sociales Toit à Moi des fonds collectés pour le développement du dispositif sur les territoires de Lille, Marseille, Rouen et Limoges.

	2023	2022	Var.	% var.
Action sociale LOGEMENT	642 307 €	684 201 €	-41 893 €	-6%
Action sociale ACCOMPAGNEMENT	469 786 €	457 579 €	12 207 €	3%
Frais de fonctionnement	352 656 €	264 504 €	88 152 €	33%
Frais de recherche de fonds	313 082 €	340 782 €	-27 700 €	-8%
Frais liés au développement	131 136 €	43 849 €	87 287 €	199%
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	119 752 €	140 610 €	-20 858 €	-15%
TOTAL	2 028 719 €	1 931 524 €	97 194€	5%

RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE : 1 114K€

- Légère diminution des produits (-8%) à 3 500K€
(Pour rappel en N-1 un don exceptionnel de 500K€ avait été constaté et 2 cessions d'appartements avaient eu lieu)
- Légère diminution des charges (-10%) à 2 386K€ mais diminution plus rapide que celle des produits.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES :

- Convention AG2R 2022-2023 pour 1,23M€, non encaissée à fin 2023
- Part consommée à la clôture 2023 : 750K€
- Part en produit constaté d'avance : 480K€

Progression des contributions volontaires en nature (264K€ en 2023 contre 206K€ en 2022) et plus particulièrement des mécénats de compétences.

IMMOBILISATIONS :

- Acquisition de 9 logements pour un total de 974K€ (dont 99K€ de charges) financés pour partie par emprunt (322K€ de nouveaux emprunts en 2023)
- Remboursements anticipés de 4 emprunts (131 K€) pour dégager une nouvelle capacité d'endettement
- Passage de 53 appartements à fin 2022 à 62 à fin 2023

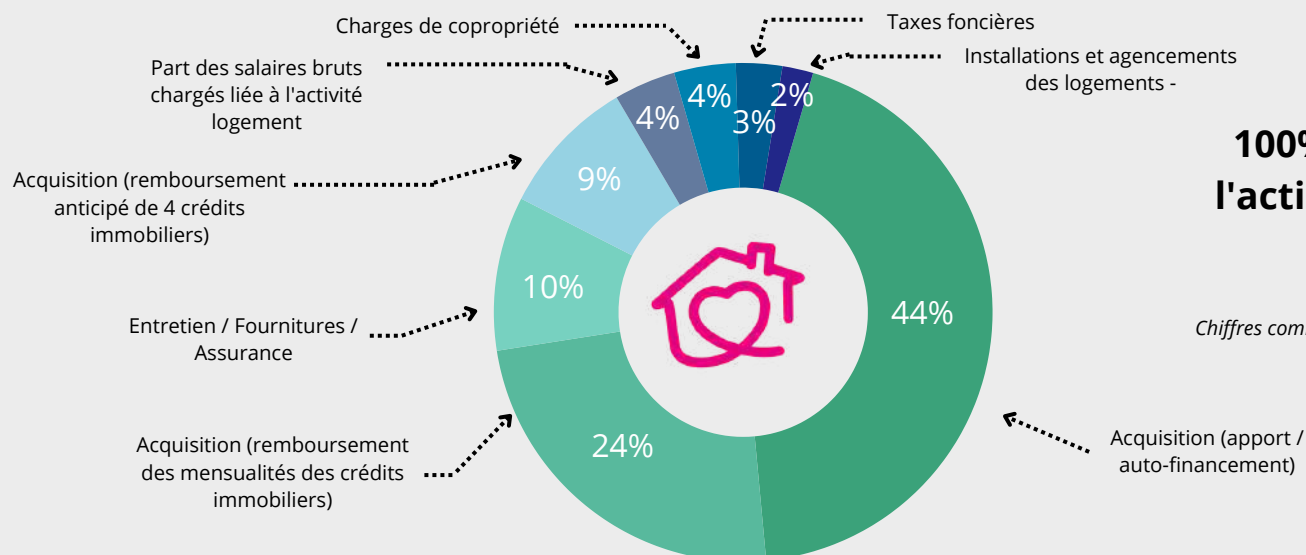
TRÉSORERIE

- Souscriptions de comptes à termes pour optimiser la gestion de la trésorerie sans risque (1,5M€ placés, générant des produits financiers de 44K€ à fin 2023)

FRANCHISE SOCIALE AVEC TAM NORD DE FRANCE :

- 4 franchises sociales ont bénéficié du reversement de ressources dédiées à leur territoire pour un montant de 120 K€ (charge pour TAM national)
- 11K€ de redevances (produit pour TAM National)

JE SUIS UN PARTICULIER, À QUOI A SERVI MON DON EN 2023 ?



100% de mon don finance
l'action sociale LOGEMENT
de Toit à Moi

Chiffres communiqués sur la base des flux de trésorerie 2023

BILAN SIMPLIFIÉ

(En milliers d'euros)

BILAN SIMPLIFIÉ

(En milliers d'euros)

ACTIF (net)	EXERCICE		PASSIF	EXERCICE	
	N	N-1		N	N-1
I - ACTIF IMMOBILISÉ			I - FONDS PROPRES	5 812	4 698
Immobilisations corporelles	5 141	4 458	dont :		
<i>dont bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>			° Fonds propres avec et sans droit de reprise		
Immobilisations financières			° Réserves	4 698	3 544
			° Report à nouveau		
II - ACTIF CIRCULANT	4 962	5 113	° Excédent ou déficit	1 114	1 155
dont :			II - FONDS DEDIES ET FONDS REPORTEES	815	1 104
° Valeurs mobilières de placement	1 520	20			
° Disponibilités	1 103	2 768	III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
III - AUTRES			IV - DETTES	3 431	3 720
			dont emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 880	2 017
			V - AUTRES	46	48
TOTAL GÉNÉRAL	10 103	9 571	TOTAL GÉNÉRAL	10 103	9 571

CROD SIMPLIFIÉ

(En milliers d'euros)

CROD SIMPLIFIÉ

(CROD - Compte de Résultat par Origine et Destination)

(En milliers d'euros)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 522	1 522	2 024	2 024
<i>dont dons, legs, mécénats</i>	1 522	1 522	2 024	2 024
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 204		1 470	
<i>dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises</i>				
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	127		28	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	647		280	
TOTAL	3 500	1 522	3 802	2 024
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 002	544	1 134	536
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	311	-	337	-
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	670	-	451	-
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	40	9	10	6
5. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	6		0	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	358		716	3
TOTAL	2 386	553	2 647	545
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 114	969	1 155	1 480

CER SIMPLIFIÉ

(En milliers d'euros)

CER SIMPLIFIÉ

(En milliers d'euros)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE		RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE	
	N	N-1		N	N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES			1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 - Réalisées en France	544	536	1.1 - Cotisations sans contrepartie	3	2
1.2 - Réalisées à l'étranger			1.2 - Dons, legs et mécénat:		
			- Dons manuels	840	1 286
			- Legs, donations et assurances-vie	63	
			- Mécénat	617	737
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.3-Autres ressources liées à la générosité du public		
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	544	536	TOTAL DES RESSOURCES	1 522	2 024
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	9	6	2. REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		3	3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	969	1 480	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 522	2 024	TOTAL	1 522	2 024

RESSOURCES REPORTEES liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
En début d'exercice	0	0
En fin d'exercice	205	0

Excédent AGP : 969K€

- Montant des investissements AGP : 764K€

= Montant des ressources reportées : 205K€

PRÉVISIONNEL 2024 | RESSOURCES

Prévisionnel / Ressources	2024	2023	Évolution	Remarques
Dons	950 000	902 815	5%	Projection prudente sans don exceptionnel et avec impact Marketing qui se mesurera en 2025
Mécénat d'entreprise	800 000	616 582	30%	Développement du Mécénat notamment lié à la Course Courir pour Toit et à la structuration de l'équipe
Contributions Financières	400 000	1 202 593	-67%	Diminution car le montant 2023 intégrait la totalité de la subvention AG2R (non consommée entièrement sur 2023) + augmentation des contributions autres fondations
Loyers	240 000	248 247	-3%	Plus d'appartement mais sur moins de mois car en fin d'année moins de loyers
Subventions Publiques	100 000	84 855	18%	FSE et autres subventions des différentes collectivités territoriales
Autres Produits Financiers	90 000	87 386	3%	
TOTAL Ressources	2 580 000	3 142 478	-18%	On mesure l'impact de la fin de la contribution AG2R / (mais une partie est encaissée en 2024 néanmoins alors qu'elle avait été comptabilisée en 2023)

PRÉVISIONNEL 2024 | DÉPENSES

Prévisionnel / Dépenses	2024	2023	Évolution	Remarques
Action Sociale Logement	700 000	642 307	9%	Evolution liée au développement de l'activité sociale (plus d'implantations, plus d'appartements pour plus de personnes aidées)
Action Sociale Accompagnement	560 000	469 786	19%	Evolution liée au développement de l'activité + revalorisation des salaires des travailleurs sociaux
Frais de Fonctionnement	410 000	352 656	16%	Les charges générales augmentent (loyers etc) en lien avec l'activité / L'équipe des services supports se développe aussi
Frais de Recherche de Fonds	370 000	313 082	18%	Amplification des équipes et opérations de collecte et développement
Frais liés au Développement	160 000	131 136	22%	Amplification des équipes et opérations de collecte et développement
Franchises Sociales	120 000	119 752	0%	Contributions de la TDR au développement des franchises (amorçage et primo développement)
TOTAL Dépenses	2 320 000	2 028 719		



S'indigner
et
agir

Toi, moi, vous, eux,
la **force citoyenne** en action !

Rejoignez-nous sur
www.toitamoi.net



Association Toit à Moi

22 rue du calvaire - 44 000 NANTES

et aussi à Angers / Toulouse / La Ferté-sous-Jouarre
Lyon / Bordeaux / Lille / Vendée / Yvelines / Seine-et-Marne
Clermont-Ferrand / Ariège / Marseille / Reims / Rouen
Rennes et Limoges.

@ contact@toitamoi.net

☎ 09 53 05 37 07